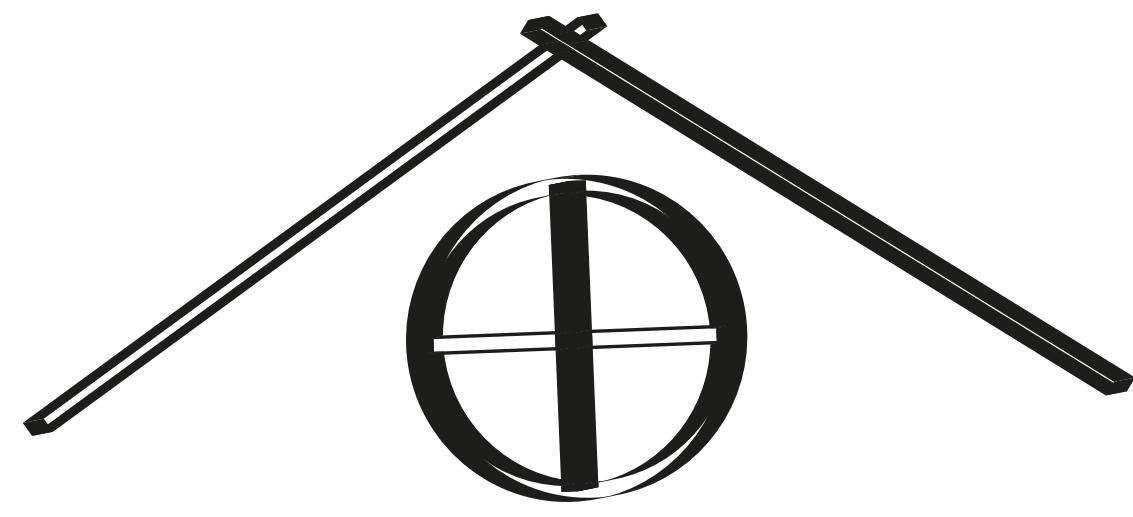




La Place du Marché : 150 ans déjà!

1858... L'édifice de la Place du Marché est construit. Entre ses murs passeront des commerçants, des artistes, des politiciens, faisant de ce bâtiment un lieu incontournable de la vie johannaise. Mais la Place du Marché, c'est plus qu'un bâtiment : c'est un lieu autour duquel gravitent, au fil des ans, des hôtels et des commerces qui témoignent de la vitalité du milieu. En 1876, la Station de Pompe, qui abrite les pompiers et le service de police, est érigée à proximité de la Place du Marché, symbole d'une société en évolution. Classé bâtiment patrimonial, l'édifice de la Place du Marché est aujourd'hui l'hôte du Musée du Haut-Richelieu, fleuron de l'histoire régionale. 150 ans après sa construction, la Place du Marché se raconte...





Après la Conquête, l'arrivée des Halles du marché

Après la Conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1760, le régime britannique entre en vigueur et modifie, entre autres, le rôle et l'apparence des marchés publics. L'appellation traditionnelle française de Place publique est remplacée par Halles du marché. Avec les nouvelles lois, on assiste à la construction de bâtiments couverts. L'édifice de la Place du Marché de Saint-Jean en est un exemple. Sous le régime français, afin de faciliter la circulation, aucun bâtiment n'est construit sur la Place du Marché. Les nouvelles Halles du marché permettent aux autorités britanniques de mieux contrôler les normes d'hygiène et de s'assurer que la nourriture est bien conservée. Ces édifices sont la propriété de la ville et ils sont régis par un clerc du marché. Le bon fonctionnement d'un marché public relève donc de l'autorité municipale. Généralement, la halle sert à la fois de marché et d'hôtel de ville. La Place du Marché, aux 18^e et 19^e siècles, est donc au cœur de la communauté.

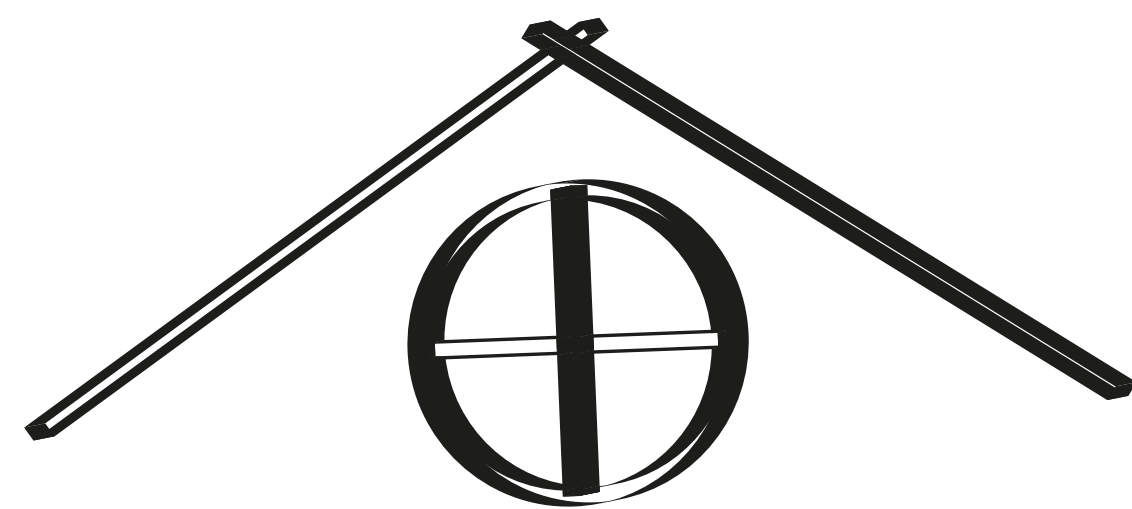


La Nouvelle-France : l'époque des Places publiques

À l'époque de la Nouvelle-France, les Places publiques et leur marché font la renommée des villes dites d'importance telles que Montréal, Québec et Trois-Rivières. Les mardis et les vendredis, ces marchés s'animent au rythme des paysans et des agriculteurs qui viennent y vendre leurs récoltes.

La Place publique ne sert pas exclusivement au commerce. Le restant de la semaine, le marché est au cœur des rassemblements politiques, culturels et sociaux. C'est également l'endroit pour s'informer sur les édits royaux et les ordonnances. La grande visibilité de la Place publique est exploitée par les autorités qui y dressent potence et échafaud. C'est le lieu où la justice s'accomplit. La Place publique est sans contredit multifonctionnelle.





Quelques marchés d'importance...

La Place Royale à Québec

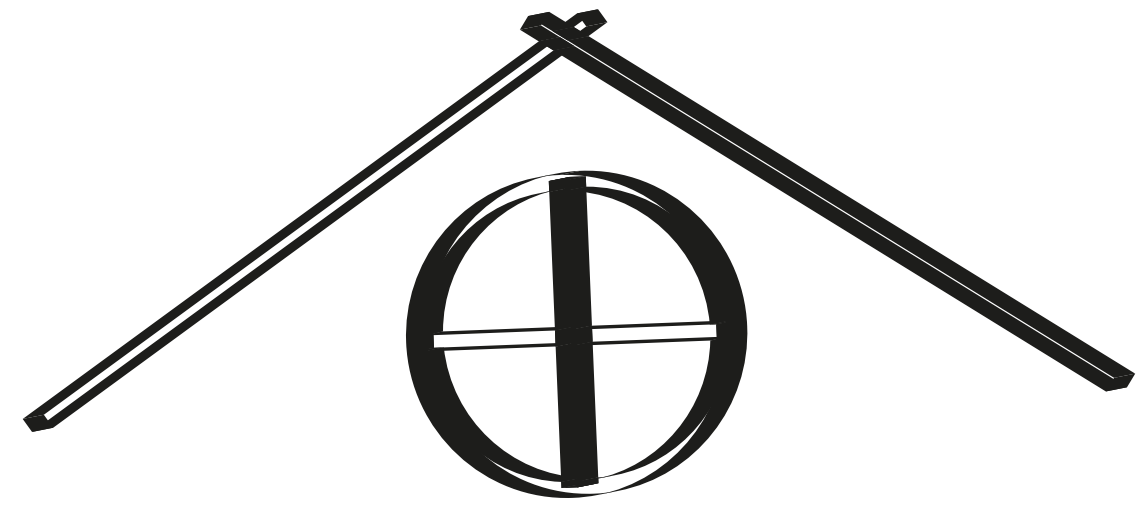
Située dans la Basse-Ville de Québec, l'endroit que l'on nomme aujourd'hui Place Royale a connu plusieurs noms : marché d'en Haut à la Basse-Ville, place publique, grande place et carré Notre-Dame-des-Victoires. C'est en 1686, lorsque Jean Bochart de Chavigny y installe un buste de Louis XIV que naît officiellement la Place Royale. Jusqu'en 1830, la Place Royale remplit plusieurs fonctions dont celle de marché public et lieu de châtiments et d'exécutions pour les criminels. Après cette date, deux nouveaux marchés sont ouverts et l'endroit est délaissé. Dans les années 1960, la Commission des Monuments historiques du Québec restaure la Place Royale, devenue un stationnement, et lui redonne l'allure qu'elle avait au 17^e siècle. C'est maintenant un lieu touristique d'une grande importance.

La Place Royale à Montréal

La Place Royale de Montréal est baptisée en 1611 par Samuel de Champlain, mais elle est généralement connue sous le nom de Place d'Armes. L'endroit est utilisé pour le commerce à partir de 1657, lorsque les Amérindiens viennent y faire du troc avec les colons français. Ce n'est qu'en 1676 que la Place Royale devient officiellement une place publique et un marché.

Le Marché Bonsecours à Montréal

Le Marché Bonsecours, ouvert en 1847, est un édifice de style néo-classique parmi les plus connus de Montréal. Cette halle a assumé plusieurs fonctions au cours de ses 160 années d'existence. Marché public, étals de bouchers, hôtel de ville de Montréal, siège du Parlement canadien en 1849 et salle de concert ont occupé les lieux. Les activités des maraîchers cessent officiellement en 1963, mais le bâtiment ne perd pas de son importance aux yeux des Montréalais. Aujourd'hui, l'endroit abrite de nombreuses boutiques et plusieurs événements culturels s'y déroulent à chaque année. Le Marché Bonsecours est d'ailleurs un des attraits touristiques les plus importants de Montréal.



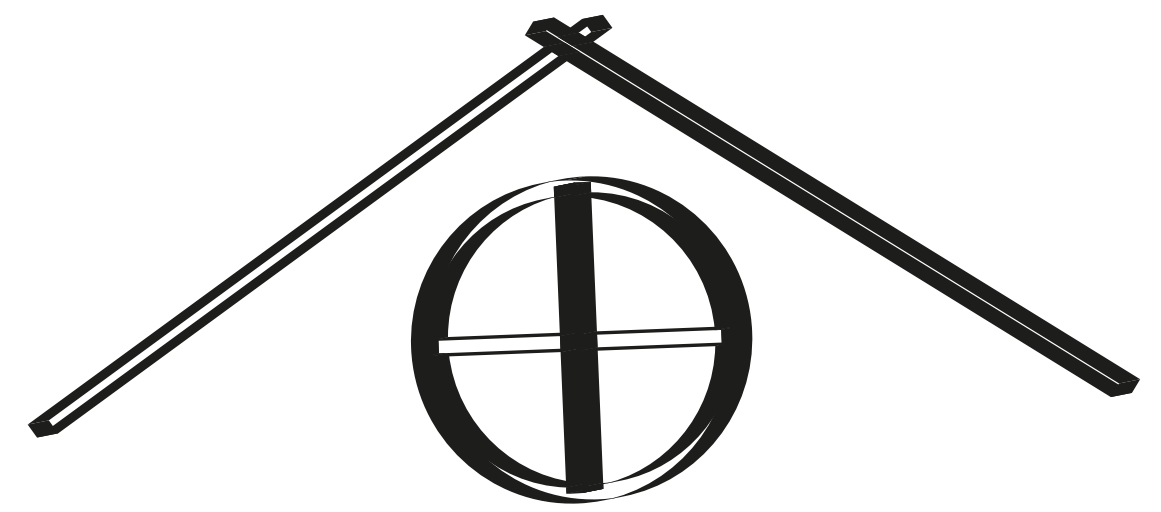
Au temps du « Butcher's Hall »

Dans les années 1830, les citoyens de Dorchester * décident qu'il est temps d'avoir leur propre marché public afin d'affirmer l'importance de leur ville. Dès le 16 octobre 1837, les règlements du bon ordre du marché de Dorchester sont homologués par le notaire Pierre-Paul Demaray. Le 7 novembre suivant, Charles William Grant concède à la Ville un terrain de 70 pieds sur 288 pieds, situé entre les rues Busby (Jacques-Cartier) et McCumming (Champlain), afin d'y construire le « Butcher's Hall ». Ce prédécesseur de la Place du Marché est sous la responsabilité de 3 syndics: Ephrem Motts, Curtis Pattee et Benjamin Vaughan. Il s'agit d'une construction de bois servant d'étal pour les bouchers et, ensuite, de marché aux légumes. Malgré la construction du bâtiment de la Place du Marché en 1858, le « Butcher's Hall » demeure en activité jusqu'en 1906, année où il est démoli.

*Nom qu'a porté la Ville de Saint-Jean en l'honneur du gouverneur du Canada, Lord Dorchester.



Extrait des Rules & Regulations respecting the Market for the Town of Dorchester



Article 1er : Chaque jour, à l'exception des dimanches et des jours de fête, sera considéré comme journée de marché.

2e: Le poisson frais, le poisson salé et les provisions salées de toutes sortes qui seront apportées au marché et à l'extérieur des bancs couverts devront être placés de manière à former une seule rangée du même article, et ce près de l'allée pour piétons. De plus, chaque personne ne disposera que d'un espace de cinq pieds pour son endroit de vente sous peine d'une amende 5 shillings.

3e: Toute personne qui amènera au marché des fruits, des légumes, des racines et d'autres produits du jardin, devra les vendre et les exposer aux côtés sud et nord du marché sur les bancs couverts seulement. Cinq pieds seront alloués à chaque personne et les bancs non occupés par les marchands précédemment mentionnés pourront être occupés par des gens qui vendent ou exposent pour vente de beurre, oeufs, sucre d'érable et tabac.

4e Les petites viandes de toutes sortes et la volaille, amenées au marché par les villageois et d'autres qui ne sont pas boucher, et qui ne sont pas dans des charrettes, trains ou traîneaux, pourront être vendues ou exposées pour vente sur le côté sud du marché, sur l'espace à l'extérieur des bancs couverts. Cinq pieds seront alloués à chaque personne et pas plus. Tous les articles devront être placés dans une seule rangée pour ne pas obstruer le passage pour piétons, sous peine d'une amende de 5 shillings pour chaque offense.

6e Les personnes venant au marché avec des véhicules devront les placer de chaque côté du marché. Les véhicules devront être placés en une seule rangée sous peine d'une amende 5 shillings pour chaque offense.

7e Aucune personne n'aura la permission de conduire ou de laisser cheval ou chevaux, véhicule ou véhicules dans les espaces vacants sur chaque côté du marché ou d'obstruer le passage de cet espace vacant ou celui du passage pour piétons près des étals du dit marché, ou sous l'édifice du marché sous peine d'une amende 5 shillings.

8e Toutes les personnes qui amèneront des biens et des provisions pour vendre au marché, soit sur les bancs couverts ou sur les espaces à l'extérieur des étals ou à l'extérieur du passage pour piétons, devront se placer selon la direction du commis du marché et obéir aux ordres qu'elles recevront de ce dernier et, en cas de dispute concernant la préférence ou le choix des places, le dit commis est par la présente autorisé à décider et chaque personne qui ne se soumettra pas à sa décision ou qui refusera d'enlever les coffres, boîtes et bancs sur lesquels les biens ou provisions seront exposés pour vente ou qui refusera de se placer dans une ligne ou rangée que le dit commis aura spécifié recevra une pénalité de 2 shillings et 6 sous pour chaque offense.

9e Aucune personne ne vendra ou n'exposera pour vente des souliers, des selles, ni des peaux de buffles, d'originaux et de cerf ou toutes autres peaux, ni savons ou toutes autres marchandises dans tous carrés publics, rues ou ruelles de la ville sous peine d'amende de 5 shillings pour chaque offense.

10e Tous bœufs, vaches, chevaux, porcs, veaux et moutons vivants ou tous autres animaux vivants seront vendus ou exposés dans la partie inférieure du marché et nulle part ailleurs et pas à moins de 10 pieds du passage pour piétons du Marché, sous peine d'une amende de 2 shillings et six sous pour chaque offense.

11e Les viandes et poissons avariés ou malsains de toutes sortes qui seront exposés pour vente dans le marché seront confisqués et détruit par le clerc du dit marché et quiconque videra des poissons dans le marché ou sur le passage pour piétons du dit marché aura une amende de 5 shillings pour chaque offense.

14e Tous les bouchers et autres personnes qui vendent des biens et provisions, peu importe le poids ou la mesure dans le marché devront fournir une balance avec un fléau et des poids de mesure de bonne grandeur ainsi qu'un instrument de mesure, étampés selon la loi sous peine d'amende de 5 shillings pour chaque offense.

17e Tous les jeux de cartes, billes et autres sont interdits dans ce marché, sous pénalité de 5 shillings pour chaque offense. Il est aussi interdit d'avoir ou de garder, dans les places publics, les rues ou les allées de cette ville, une roue de fortune sous peine d'amende de 5 shillings pour chaque offense.

La Place du Marché... au cœur de la vie johannaise



La Place du Marché n'est pas qu'un lieu d'échange et de commerce. En effet, toutes les occasions sont bonnes pour s'y retrouver: divertissement, réunions politique, foires et bazars font la joie des petits et des grands. Le cercle philharmonique présente régulièrement plusieurs concerts dans le bâtiment et la célèbre cantatrice canadienne Emma Albani y donne une représentation en 1869. Le bal annuel des pompiers se déroule aussi dans l'édifice de la Place du Marché.



Mme Emma Albani



Le cercle philharmonique de Saint-Jean

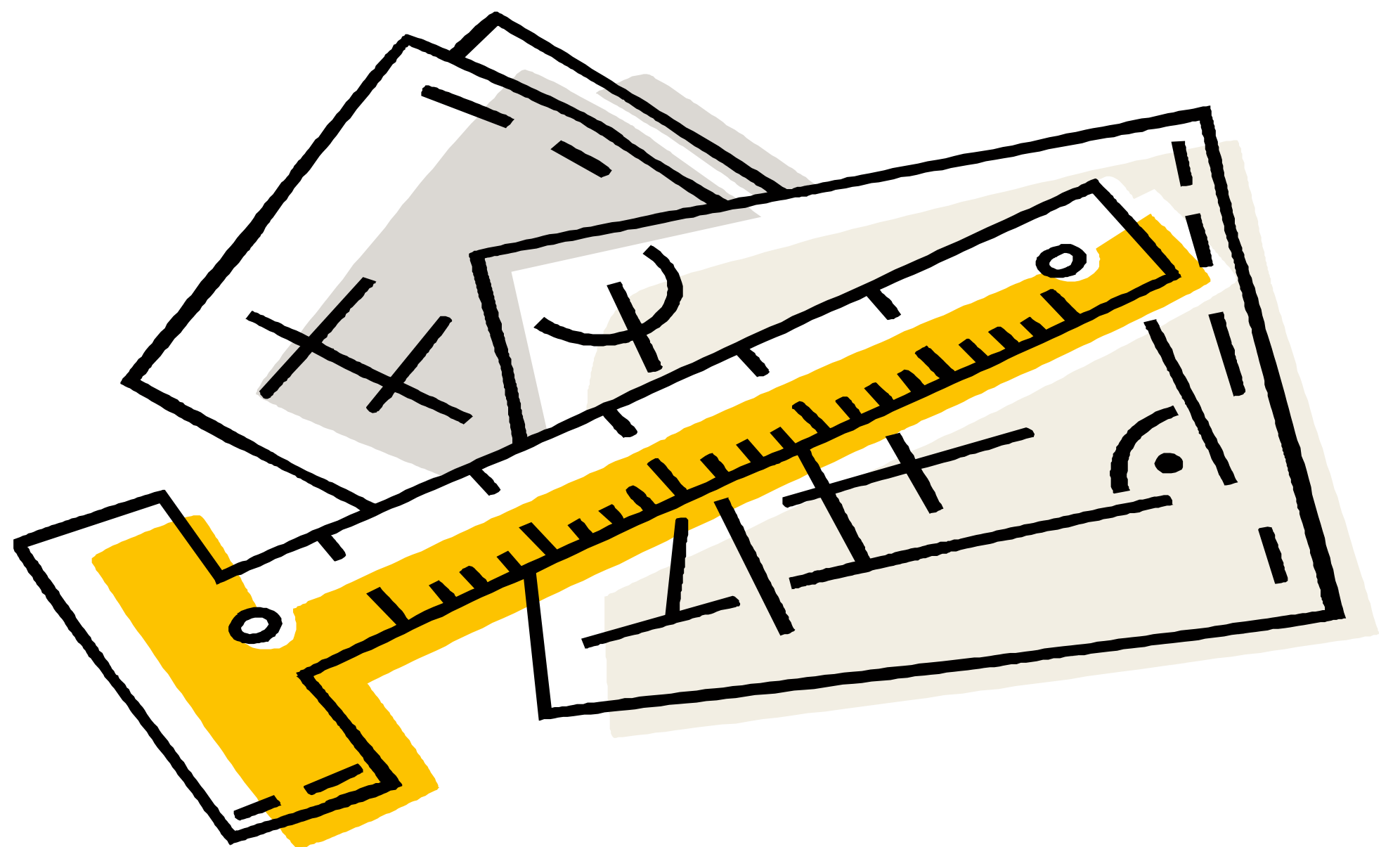
Les événements politiques sont étroitement liés à la Place du Marché. Le conseil municipal siège dans le hall d'entrée de 1859 à 1917. Les débats politiques précédant les élections y ont lieu. À la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les gens s'y rassemblent spontanément. Plus que toute autre chose, l'endroit sert de lieu de recueillement pour la communauté. L'importance de la Place du Marché est si grande qu'une chronique lui est même dédiée dans chaque édition du Canada Français, au début du XXe siècle.



Un bâtiment néo-classique...

Conçu par l'architecte William Ryder et construit par Félix Côté, l'édifice de la Place du Marché est de style néo-classique. Ce courant architectural, caractérisé par un retour à l'antiquité gréco-romaine, est très en vogue au 19^e siècle. Plusieurs halles de marchés au Québec sont construites dans le style néo-classique.

Fait de briques, le bâtiment mesure 110 pieds de longueur par 34 pieds de largeur. Il possède des pignons latéraux et central avec œil de bœuf. Construit sur 2 étages, il s'agit d'un lieu à la fois commercial et communautaire. Une large salle à plafond voûté située au deuxième étage sert d'ailleurs de lieu de rassemblement. La salle du rez-de-chaussée est quant à elle destinée au marché. On retrouve également une balance publique, qui sert aux commerçants, sur le côté ouest. Malgré les nombreux feux qui ont sévi dans le centre-ville de Saint-Jean, l'édifice de 1858 demeure intact.





La grande inauguration de la Place du Marché de Saint-Jean

En 1857, le conseil de ville de Saint-Jean décide de faire construire un marché couvert. Les citoyens veulent un bâtiment permanent pour remplacer le « Butcher's Hall », âgé de plus de 20 ans. L'architecte William Ryder et l'entrepreneur Félix Côté sont embauchés pour mener à terme ce projet. Un comité est formé pour superviser la construction.

L'échéancier pour terminer le bâtiment est fixé au 1er novembre 1858. Cependant, l'achèvement de l'édifice, situé entre les rues Jacques-Cartier et Longueuil, est retardé au mois de janvier. L'inauguration officielle est faite par le maire Joseph Delagrave.



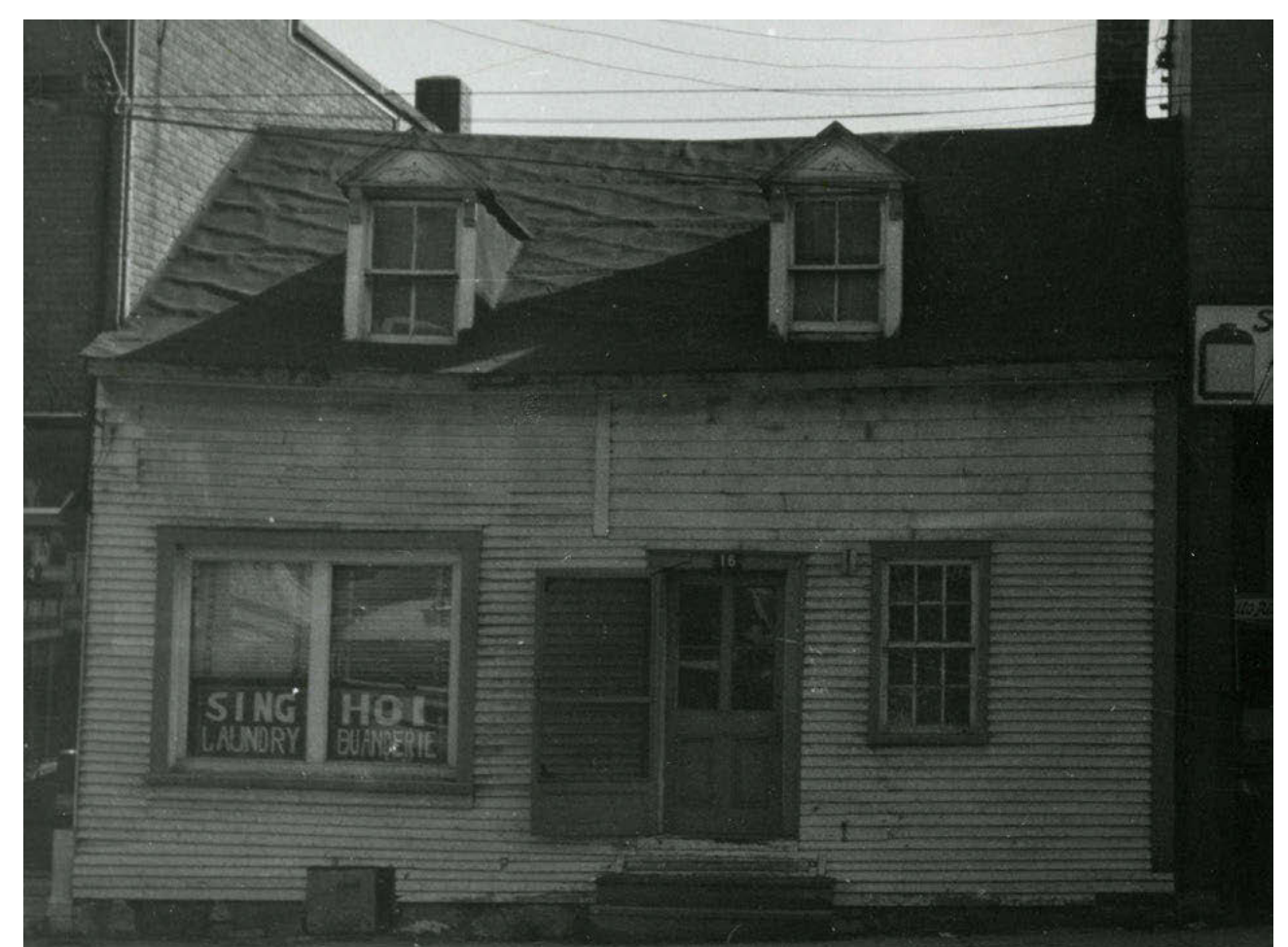
La Place du Marché, le cœur économique de Saint-Jean



L'arrivée de la Place du Marché au cœur de Saint-Jean provoque un boom économique important. Son emplacement, au centre de la ville et à proximité de la rivière Richelieu, engendre une grande activité commerciale. Effectivement, entre 1775 et 1885, plusieurs commerces et hôtels ouvrent leurs portes dans les environs de la Place du Marché. La rue Richelieu a particulièrement été marquée par cet essor commercial, avec l'apparition de plusieurs épiceries et boutiques. Cette nouvelle situation économique amène davantage de gens à la ville de Saint-Jean. Du coup, on assiste également à l'ouverture de plusieurs hôtels pour accueillir un flux important de visiteurs étrangers. Il s'agit d'une époque de prospérité notable dans l'histoire du Haut-Richelieu.



Rue Richelieu, avant l'incendie de 1876



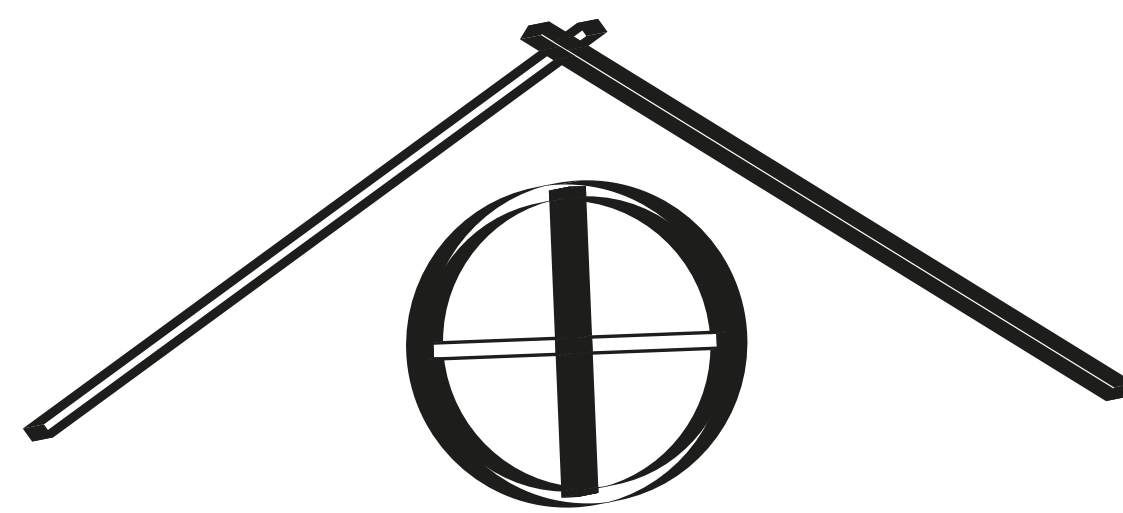
Buanderie Sing Hoi (16 rue Place du Marché)

Un feu dévastateur



Le dimanche 18 juin 1876 est un jour marquant de l'histoire de Saint-Jean. Vers 8 heures ce matin-là, un feu se déclare à la scierie d'un monsieur Bousquet, en plein centre-ville. Des grands vents du sud font en sorte que l'incendie se transforme rapidement en conflagration. Les citoyens sont impuissants face aux ravages du feu. Comble de malheur, la pompe à eau ne fonctionne pas! Elle aurait été, selon certaines sources, démontée pour être réparée. Des pompiers de Montréal et de Saint Albans, au Vermont, accourent mais il est trop tard. À 13 heures, la Ville est dévastée : 300 bâtiments sont détruits, plusieurs familles sont sans abri et deux personnes décèdent. Dès le lendemain, le maire John Rossiter et le conseil municipal se réunissent et décident, le 24 juillet 1876, de construire une caserne de pompiers, désormais connue sous le nom « Station de Pompe ».





L'arrivée des magasins généraux et des épiceries : le début de la fin

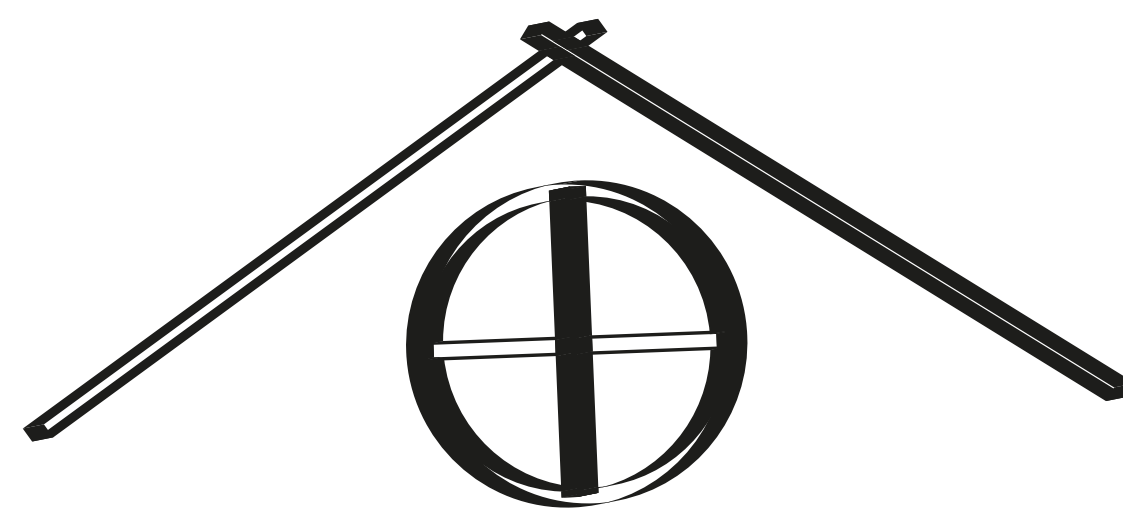
Avec l'essor économique des années 1900, on a vu apparaître des étals privés et des magasins généraux. Ce phénomène a déclenché une baisse progressive de popularité des marchés publics.

Vers le milieu du 20^e siècle, le boom économique de l'après-guerre entraîne le développement de plusieurs entreprises, dont les épiceries. Ces commerces offrent de meilleures conditions de conservation des denrées que les halles des marchés et sont donc davantage populaires.

Saint-Jean n'échappe pas à cette tendance. Dès les années 1940 et 1950, un nombre grandissant de petites épiceries voit le jour. Celles-ci vont éventuellement laisser place, dans les années 1960 et 1970, aux épiceries de grandes surfaces, telles qu'on les connaît aujourd'hui, entraînant une baisse d'achalandage dans les marchés publics. La Place du Marché de Saint-Jean souffrira de ce développement.



La fin d'une époque

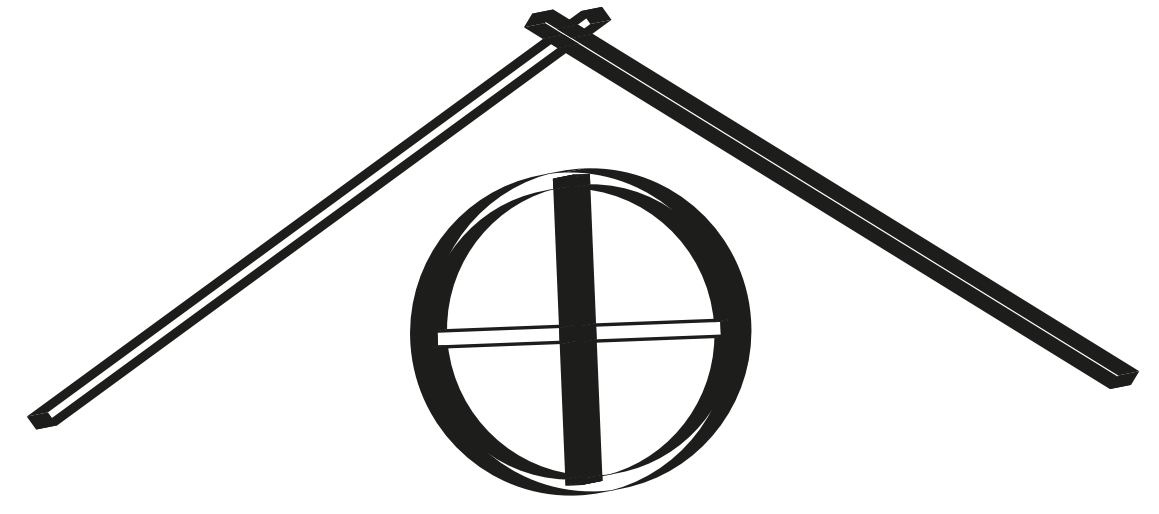


Le marché de viande, à l'intérieur de l'édifice de la Place du Marché, ferme officiellement en 1972 en raison de questions d'hygiène et de sécurité. À la suite des modifications apportées à la loi de l'hygiène publique, qui stipule que dès lors, l'inspection et le contrôle des ventes des viandes deviennent la responsabilité de la Ville, le maire Dussault annonce la fin des activités commerciales des bouchers au marché public. Le ministre Mozart Clermont déclare d'ailleurs à propos du marché public de Saint-Jean :

Offrir et mettre en vente de la viande, une denrée aussi périssable, dans des conditions d'hygiène aussi élémentaires, et non réfrigérée, est totalement dépassé et nous vous recommandons de fermer le marché public, du moins la section des viandes, ou de le rendre hygiénique de la façon recommandée déjà

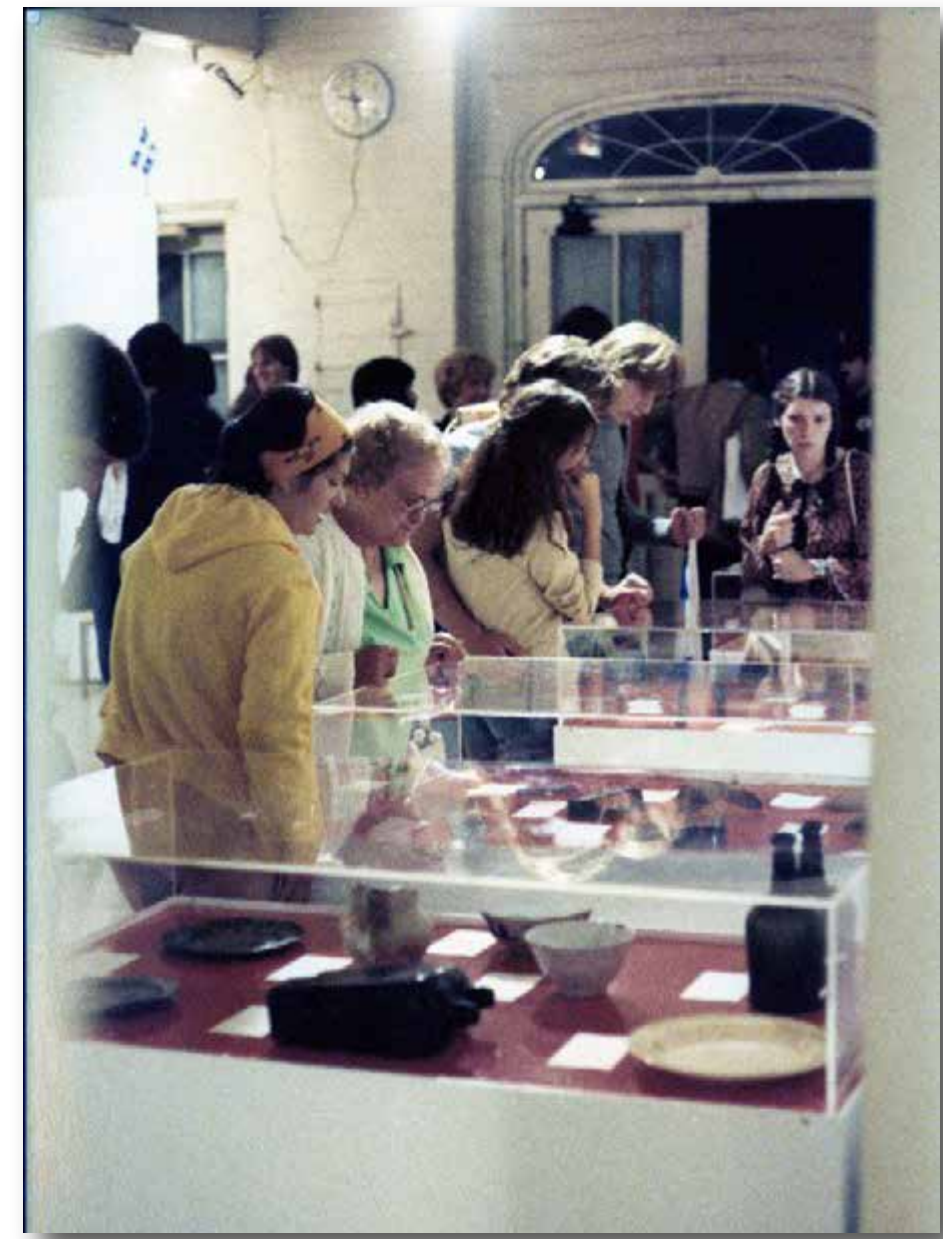
La facture pour rénover le bâtiment et y faire installer un système de réfrigération adéquat est de 50 000\$ et la Ville refuse de déboursier la somme. Certains membres du conseil de Ville de Saint-Jean expriment même le désir de démolir l'édifice de la Place du Marché au complet.





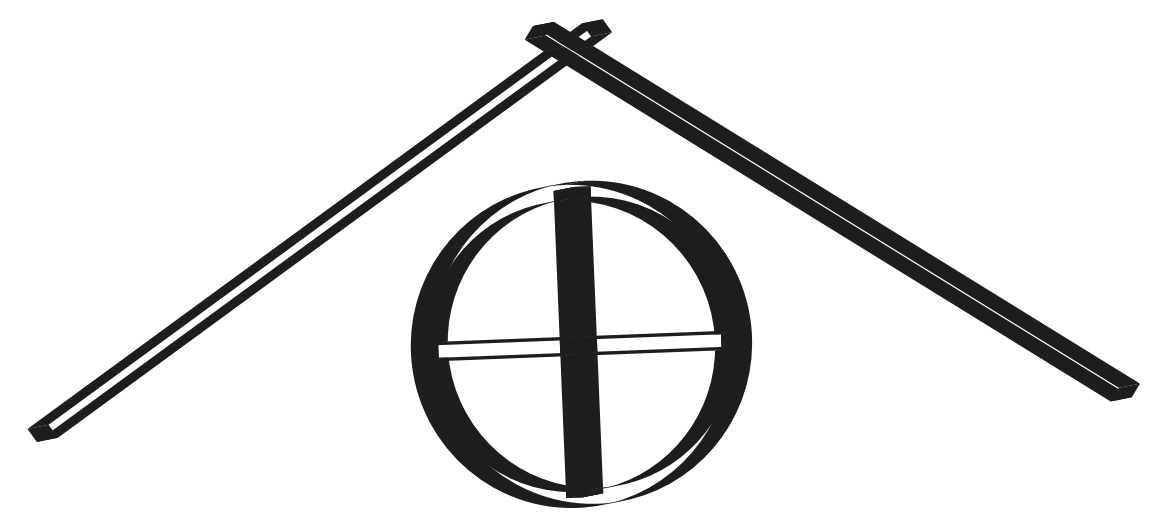
Une nouvelle vocation pour la Place du Marché

En janvier 1979, 7 ans après la fermeture du marché intérieur, l'édifice de la Place du Marché devient le Musée de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le 28 mars 1979, les clés du local au deuxième étage sont remises à la direction de ce nouveau musée. À ses débuts, la poterie et l'histoire locale sont les points d'intérêt majeurs sur lesquels l'institution va se concentrer.



En 2003, on inaugure l'exposition permanente « Carrefour ». Du même coup, le Musée prend possession de l'entièreté de l'édifice de la Place du Marché ainsi que de l'ancienne caserne des pompiers. Ces rénovations, au coût de 800 000\$, nous donnent l'édifice tel qu'on le connaît aujourd'hui, c'est-à-dire le Musée du Haut-Richelieu. Le Musée poursuit toujours sa mission de conservation et de diffusion de l'histoire locale et de la céramique.

Ligne de temps de la Place du Marché



1836 Construction du marché de viande le « Butcher's Hall »

7 septembre 1848 Le conseil de ville établit des règles sur « la bonne tenue du marché »

11 septembre 1848 Formation du comité du marché, dont les membres sont les conseillers Burland, Langelier et Wight, par l'administration du maire Nelson Mott dans le but de « faciliter la marche des affaires municipales »

7 décembre 1857 La décision d'entreprendre la construction du bâtiment sur la Place du Marché est officiellement prise

1858 Construction de l'édifice de la Place du Marché sur son emplacement actuel

Janvier 1859 Fin de la construction du bâtiment de la Place du Marché et inauguration officielle par le maire Joseph Delgrave

1859 En plus d'être utilisé par les maraîchers, le bâtiment sert de lieu de réunion au conseil de ville

1867 Feu dans le centre-ville de Saint-Jean. Il n'y aura que des dommages mineurs à la Place du Marché

1869 Spectacle de la cantatrice canadienne Emma Albani, soprano reconnue mondialement

1875-1885 Construction de plusieurs commerces et hôtels autour de la Place du Marché, dont l'hôtel National et l'hôtel Windsor

18 juin 1876 Un feu détruit une grande partie du centre-ville de Saint-Jean. On entreprend la construction de la caserne de pompiers à l'arrière de la Place du Marché

Janvier 1877 Agrandissement de l'arrière du bâtiment pour accommoder la caserne de pompiers

1879 Don de l'abreuvoir Jones par R.A.A Jones

1906 Démolition du « Butcher's Hall »

1912 -1913 Travaux d'agrandissement de l'édifice de la Place du Marché

1925 Feu sur la Place du Marché

1945 Rassemblement spontanée sur la Place du Marché à l'annonce de la fin de la Deuxième Guerre mondiale

1956 Déménagement du poste de pompiers sur la rue Mercier

Été 1972 La ville oblige les marchands de viande à quitter définitivement l'édifice à cause des conditions insalubres du bâtiment

19 juin 1979 Le bâtiment de la Place du Marché abrite désormais le Musée régional du Haut-Richelieu

1987 On propose de démolir l'édifice de la Place du Marché, car il nécessite des rénovations au coût de 425 000 \$

1994 Le bâtiment de la Place du Marché est placé sur la liste des immeubles patrimoniaux protégés par la ville de Saint-Jean

2003 Rénovations majeures du bâtiment au coût de 800 000\$. Inauguration de l'exposition permanente « Carrefour »

CONCERT.

Le Chœur de Varennes composé de trente deux voix donnera mardi prochain le 5 du courant un grand Concert à la Salle du Marché, au profit de l'Aspirée Lajeunesse de Varennes. Ce Concert est sous l'habile direction du Révérend Messir Bédard, nous espérons que tous se feront un devoir de contribuer à cette œuvre si nationale.

Franco-Canadien 1er août 1862

— La soirée de lundi, à la salle du marché a été un joli succès. Le phonographe a fait des merveilles.

Franco-Canadien 23 novembre 1893

A LA SALLE DU MARCHÉ

Il y a eu hier soir à la salle du marché un très joli spectacle de vues animées, donné par "The Canadian Cinematograph Co.", sous le patronage de M. l'abbé Collin, au profit de l'hôpital de St-Jean.

Vues nouvelles et chansons illustrées au moyen d'un appareil des plus perfectionnés.

Aujourd'hui, jeudi après-midi, une matinée spéciale est donnée pour les enfants. L'admission est de dix cents.

Ce soir nos concitoyens pourront de nouveau aller admirer ces vues animées. Prix des places : vingt-cinq et trente-cinq cents.

Qu'on n'oublie pas de se rendre en foule à la salle du marché passer quelques heures agréables tout en contribuant à une bonne œuvre.

Le Canada Français 23 novembre 1906

Activités sociales à la Place du Marché

Un édifice trop petit ?

LE MARCHÉ DE ST-JEAN

L'importance du marché de St-Jean augmente constamment et on sera bientôt dans la nécessité d'agrandir la bâtisse du marché ou de construire une allée couverte, de cette gâtisse à la rue Jacques-Cartier, afin de protéger les vendeurs et leurs produits contre le soleil et la pluie.

Cette amélioration de notre marché s'impose depuis longtemps et le conseil de ville devra prendre des mesures pour donner satisfaction aux cultivateurs qui viennent apporter leurs produits sur notre marché.

Le Canada Français 23 août 1912

L'AGRANDISSEMENT DU MARCHÉ

A une assemblée du conseil de ville de St-Jean, qui a eu lieu, ces jours-ci, sous la présidence de Son Honneur le maire A. F. Gervais, nos édiles ont résolu de faire agrandir le marché, d'après les plans approuvés par le comité des marchés. Ces travaux seront faits sous la direction de l'inspecteur de la ville, M. Evariste Lasnier, et coûteront de \$1,200 à \$1,500.

On a commencé à creuser cette semaine, la cave du marché, et l'on ne fera cet hiver que les travaux à l'intérieur; à cause des difficultés que l'on éprouve dans le posage du ciment en hiver, les travaux à l'extérieur ne seront entrepris que le printemps prochain.

Cet agrandissement du marché de St-Jean est une amélioration dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps, car la bâtisse du marché est encombrée le samedi et il n'y a même pas de place pour loger tout le monde.

Le Canada Français 22 novembre 1912

LES AMÉLIORATIONS DU MARCHÉ

La cave du marché de St-Jean, qui a été cimentée et aménagée de façon à fournir un local spacieux et confortable aux vendeurs, est terminée et on en a fait l'inauguration samedi dernier.

Cette amélioration est d'une grande importance puisqu'on peut maintenant loger le double de vendeurs dans la bâtisse du marché qui était beaucoup trop petite pour répondre aux besoins du moment.

Au printemps prochain ces améliorations seront complétées par deux grandes entrées qui seront faites à l'extérieur pour descendre dans la cave du marché, et par la construction d'une allée couverte allant de la bâtisse du marché à la rue Jacques-Cartier, afin d'abriter contre la pluie et les ardeurs du soleil les produits qui sont vendus dans les voitures.

Le marché de St-Jean a doublé d'importance depuis quelques années.

Le Canada Français 27 décembre 1912

—o-o-o—
SEANCE DE BOXE

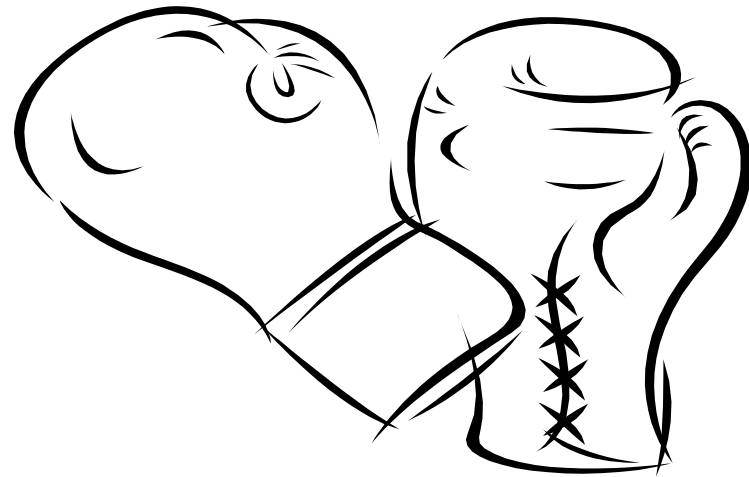
Lundi soir dernier, les amateurs de boxe se sont rendus nombreux en la Salle du Marché, assister aux combats de boxe, qui se sont terminés avec le résultat suivant:

Eugène Guillet, de cette ville, l'emporte sur H. Collin, de Montréal, à la 6ième ronde, après un combat des plus rapides.

Georges Ledoux, bat Léo Lavallée, de Montréal, également à la 6ième ronde.

Fred Turcotte, de Montréal, met Salme Toupin, de Saint-Luc, hors de combat à la 3ième ronde.

Arsène Charest, de cette ville, remporte la victoire par une décision de points, après un combat de 10 rondes, sur son adversaire Georges Leblanc.



Le Canada Français 18 mars 1926

De la boxe dans la Salle du Marché



La Fontaine Jones, symbole d'une époque passée

En 1879, un dénommé R.A.A. Jones donne à la Ville de Saint-Jean la fontaine qui porte son nom. Identique à celle du Marché de Saint-Hyacinthe, la fontaine sert d'abreuvoir pour chevaux d'un côté et de fontaine pour humains de l'autre. Située en face de l'édifice de la Place du Marché, elle a une place d'honneur sur la rue Champlain. Elle fait partie de la dynamique même de la Place du Marché. La fontaine de granit rouge a subi de nombreux accidents au cours de son existence. Effectivement, plusieurs automobilistes l'ont heurtée lui causant ainsi des dommages importants. En 2007, la fontaine quitte l'emplacement qu'elle occupait depuis plus de 100 ans pour se faire restaurer. Après sa cure de rajeunissement, elle sera installée entre le Musée du Haut-Richelieu et l'Hôtel de ville.



1906



1952

Un service de livraison



L'achalandage de la Place du Marché les jours où les cultivateurs y vendent leurs produits –généralement le mercredi, le vendredi et/ou le samedi- représente une occasion d'affaires intéressante pour les garçons qui souhaitent amasser quelques sous. En effet, armés de leur brouette et/ou de leur bicyclette, ils offrent aux clients chargés d'achats un service de livraison à peu de frais.

Cette brouette est similaire à celles utilisées par les jeunes livreurs. Certains commerçants ont, au courant du 20e siècle, développé leur propre service de livraison avec des brouette à leur effigie.



LE MARCHÉ DE SAMEDI

Samédi dernier, il y avait moins de monde au marché que le samedi précédent, un grand nombre de cultivateurs ayant été retenus chez eux par les travaux de la récolte du foin.

Nos citadins, en conséquence, n'ont pu s'approvisionner de tout ce dont ils avaient besoin en fait de légumes et autres produits de la ferme.

Il y a eu une légère hausse dans les prix de certaines denrées.

Le Canada Français 27 juillet 1906

LE MARCHÉ DE SAMEDI

Le marché de samedi dernier a été un des plus considérables de la saison. La place était encombrée de voitures et dans la salle du marché aux légumes toutes les tables étaient chargées de produits de la ferme.

Peu de changements dans les prix. Le beurre se vendait un peu meilleur marché, comme on le verra à notre page du commerce.

Le Canada Français 2 novembre 1906

LE MARCHÉ DE SAMEDI

Nous avons rarement vu en notre ville, un marché de Noël aussi considérable que celui de samedi dernier.

La salle du marché aux légumes était bondée de monde et sur la place les voitures étaient rangées par centaines.

Tout s'est bien vendu.

Pour les prix voir notre page du commerce.

Le Canada Français 28 décembre 1906

Le marché du samedi